

enquête publique modification n°2 PLU de L'Aiguillon sur Vie

Didier Morineau <dimori49@gmail.com>

Lun 28/11/2022 17:27

À : Enquête Publique Aiguillon sur Vie <enquete-plu-laiguillonsurvie@paysaintgilles.fr>

 1 pièces jointes (242 Ko)

Observations enquête publique sur réserve parcelle Florinière.pdf;

Bonjour,

Vous trouverez en pièce jointe, une copie des observations et propositions émises par cinq copropriétaires de la parcelle AC73, rue de la Florinière, au sujet de la réserve émise sur cette parcelle par la municipalité de l'Aiguillon-sur-Vie, pour un potentiel projet d'école publique.

Bonne réception.

Cordialement.

Didier Morineau, copropriétaire en indivision.

OBSERVATION ENQUETE PUBLIQUE :

Didier Morineau, 8 rue Hervé Bazin, 49120 Chemillé-en-Anjou.

Nicole Boury, 1 rue du Clos Marion, 85610 Cugand.

Nadine Colin, 36 rue de la Vallée, 44190 Clisson.

Paul Morineau, 7 rue de la Jouvence, 85290 St Laurent-sur-Sèvre.

Agnès Raballand, 2 rue Suffren 44000 Nantes.

Samedi 19/11/2022

Enquête publique modification n° 2 PLU de l'Aiguillon sur Vie.

Référence : Notice de présentation, page 30 Paragraphe B "Création potentielle d'une école publique rue de la Florinière".

A Monsieur le commissaire enquêteur, Gérard ALLAIN.

Dans le cadre de la modification n° 2 du PLU de l'Aiguillon sur Vie, nous souhaitons émettre un avis concernant l'article : « Création d'un emplacement réservé rue de la Florinière pour permettre une potentielle école publique ».

Voici nos remarques :

La commune de L'aiguillon sur Vie souhaite mettre en réserve la parcelle AC73 pour construire sur ce terrain une école publique. Cependant, l'objet de cette réserve est pour le moins très aléatoire car on voit mal une école avec plusieurs classes, des bureaux pour les enseignants, des salles pour les activités pédagogiques (bibliothèque, salle informatique...), une salle de motricité, un dortoir pour les élèves de maternelle, un préau, un espace d'activités extérieures sur une si petite superficie de terrain. Lorsqu'on prévoit un groupe scolaire, il faut se projeter dans l'avenir et laisser la possibilité d'extensions futures. Cela semble compromis sur un si petit terrain.

Par ailleurs, il y a sur cette parcelle un projet très concret porté par un investisseur privé pour réaliser un immeuble de 26 logements. Ce projet répondrait parfaitement à la loi ALUR qui encourage la construction de logements en luttant contre l'étalement urbain et l'artificialisation des sols. Qui plus est, ces logements, dont la demande est très forte actuellement, seraient situés en centre-bourg, accessibles très rapidement aux commerces et services par une mobilité non carbonée.

En conclusion, nous demandons donc la suppression de cette réserve sur la parcelle AC73 dans le projet de modification n°2 du PLU de L'Aiguillon sur Vie.

Didier Morineau, copropriétaire en indivision de cette parcelle



Nicole Boury, copropriétaire en indivision de cette parcelle



Nadine Colin, copropriétaire en indivision de cette parcelle



Paul Morineau, copropriétaire en indivision de cette parcelle



Agnès Raballand, copropriétaire en indivision de cette parcelle

